

LIGUE CONTRE LE CANCER

Comité du Puy de Dôme

19, Boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERES

**RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

concernant l'exercice
du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022

S O M M A I R E

Rapport sur les comptes annuels

Comptes annuels

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe

Rapport sur les conventions réglementées

Rapport sur les comptes annuels

ASSOCIATION LIGUE CONTRE LE CANCER COMITÉ DU PUY DE DÔME

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE CONTRE LE CANCER – COMITÉ DU PUY DE DÔME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport moral et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Cournon d'Auvergne, le 6 avril 2023

Pour la SAS VULCA AUDIT
Commissaire aux comptes

Maryline BONNABRY
Présidente
Commissaire aux comptes associée



Comptes annuels

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	794 936.15	(224 140.59)	570 795.56	606 904.67
Terrains	23 000.00		23 000.00	23 000.00
Constructions	685 314.63	(149 914.43)	535 400.20	565 858.94
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	86 621.52	(74 226.16)	12 395.36	18 045.73
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	149.48		149.48	149.48
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	149.48		149.48	149.48
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	795 085.63	(224 140.59)	570 945.04	607 054.15
STOCKS et EN-COURS	2 314.26		2 314.26	
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 314.26		2 314.26	
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	335 754.42		335 754.42	720 690.08
Créances clients, usagers et comptes rattachés	45 781.42		45 781.42	34 131.32
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	289 973.00		289 973.00	686 558.76
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	2 968 877.88		2 968 877.88	1 969 518.58
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 968 877.88		2 968 877.88	1 969 518.58
Charges constatées d'avance	9 840.17		9 840.17	16 927.20
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	3 316 786.73		3 316 786.73	2 707 135.86
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 111 872.36	(224 140.59)	3 887 731.77	3 314 190.01
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A RÉALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves	1 345 000.00	1 345 000.00	
Réserves statutaires ou contractuelles	850 000.00	850 000.00	
Réserves pour projet de l'entité	495 000.00	495 000.00	
Autres réserves			
Report à nouveau	633 219.13	(43 769.26)	
Excédent ou déficit de l'exercice	385 559.51	676 988.39	
Situation nette (sous total)	2 363 778.64	1 978 219.13	
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs			
Subventions d'investissement	601.22		
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I	2 364 379.86	1 978 219.13	
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	346 045.03	262 490.33	
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	346 045.03	262 490.33	
Provisions pour risques	12 879.00	40 000.00	
Provisions pour charges	51 966.32	45 654.00	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	64 845.32	85 654.00	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	295 787.41	354 323.53	
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	295 787.41	354 323.53	
Emprunts et dettes financières divers			
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS			
DETTES	815 264.15	633 503.02	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 259.18	96 792.18	
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales	91 937.33	53 286.85	
Dettes fiscales	3 375.30	724.97	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	605 692.34	482 699.02	
Legs et donations en cours de réalisation			
Produits constatés d'avance	1 410.00		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	1 112 461.56	987 826.55	
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 887 731.77	3 314 190.01	

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	66 232.00	70 528.00	(4 296.00)	-6.09 %
Ventes de biens et services	186 466.35	123 824.46	62 641.89	50.59 %
Ventes de biens	6 787.69	5 652.71	1 134.98	20.08 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	179 678.66	118 171.75	61 506.91	52.05 %
. dont parrainages	2 650.00	672.00	1 978.00	
Concours publics et subventions d'exploitation	14 099.47	159 425.54	(145 326.07)	-91.16 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	795 264.32	786 799.37	8 464.95	1.08 %
Dons manuels	780 593.02	770 966.37	9 626.65	1.25 %
Mécénats	14 671.30	16 185.00	(1 513.70)	-9.35 %
Legs, donations et assurances-vie		(352.00)	352.00	
Contributions financières reçues	1 043 955.33	901 111.01	142 844.32	15.85 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	64 137.06	48 221.38	15 915.68	33.01 %
Utilisations des fonds dédiés	105 986.54	4 580.77	101 405.77	
Autres produits	262.57	105.67	156.90	
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 276 403.64	2 094 596.20	181 807.44	8.68 %
Achats de marchandises	27 725.07	1 342.03	26 383.04	
Variation de stock	(2 314.26)		(2 314.26)	
Autres achats et charges externes	424 584.64	327 383.59	97 201.05	29.69 %
Aides financières	648 837.68	457 993.78	190 843.90	41.67 %
Impôts, taxes et versements assimilés	12 223.93	10 148.79	2 075.14	20.45 %
Salaires et traitements	342 955.58	251 394.73	91 560.85	36.42 %
Charges sociales	93 086.44	63 960.89	29 125.55	45.54 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	74 382.06	83 651.93	(9 269.87)	-11.08 %
Reports en fonds dédiés	189 541.24	170 372.63	19 168.61	11.25 %
Autres charges	70 184.70	55 906.56	14 278.14	25.54 %
CHARGES D'EXPLOITATION	1 881 207.08	1 422 154.93	459 052.15	32.28 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	395 196.56	672 441.27	(277 244.71)	-41.23 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	4 858.71	1 335.31	3 523.40	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	4 858.71	1 335.31	3 523.40	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés	3 677.54	4 330.34	(652.80)	-15.08 %
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES	3 677.54	4 330.34	(652.80)	-15.08 %
RÉSULTAT FINANCIER	1 181.17	(2 995.03)	4 176.20	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	396 377.73	669 446.24	(273 068.51)	-40.79 %
Sur opérations de gestion		7 789.60	(7 789.60)	
Sur opérations en capital	238.78		238.78	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	238.78	7 789.60	(7 550.82)	-96.93 %
Sur opérations de gestion	10 152.00	21.45	10 130.55	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 152.00	21.45	10 130.55	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(9 913.22)	7 768.15	(17 681.37)	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	905.00	226.00	679.00	
TOTAL DES PRODUITS	2 281 501.13	2 103 721.11	177 780.02	8.45 %
TOTAL DES CHARGES	1 895 941.62	1 426 732.72	469 208.90	32.89 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	385 559.51	676 988.39	(291 428.88)	-43.05 %
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	108 185.72	105 481.20	2 704.52	2.56 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	108 185.72	105 481.20	2 704.52	2.56 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	108 185.72	105 481.20	2 704.52	2.56 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	108 185.72	105 481.20	2 704.52	2.56 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CLOS AU 31/12/2022



Centre d'Affaires
du Zenith

Immeuble Archa B – 30, rue de Sarliève
63600 Cournon-d'Auvergne
SAS au capital de 10 000 €
SIRET 749 907 721 00015 – NAF 6920Z

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
DE L'EXERCICE.....	4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 Préambule.....	6
2.1.2 Cadre légal de référence	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux.....	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1 Principes généraux.....	7
3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)	8
3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C ».....	8
3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé	8
3.1.4 Méthode et durées d'amortissements	9
3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières	9
3.1.6 Stocks.....	9
3.1.7 Etat des échéances des créances	9
3.1.8 Tableaux des dépréciations.....	10
3.1.9 Disponibilités.....	10
3.1.10 Produits à recevoir par postes du bilan	10
3.1.11 Charges constatées d'avance.....	10
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	11
3.2.1 Tableau de variation des fonds propres.....	11
3.2.2 Fonds dédiés.....	12
3.2.3 Provisions pour risques et charges.....	13
3.2.3.1 Tableau de variation	13
3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	13
3.2.4 Dettes.....	13
3.2.4.1 Etat des échéances	13
3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales.....	14
3.2.5 Charges à payer par postes du bilan	14
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	15
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	15
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.2.1 Produits liés à la générosité du public.....	18
4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie	18
4.2.1.2 Dons manuels	18
4.2.1.3 Mécénat.....	18
4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public.....	18
4.2.2 Produits non liés à la générosité du public.....	18
4.2.2.1 Parrainage des entreprises	18
4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie.....	19
4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public.....	19
4.2.3 Subventions et autres concours publics	19
4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations	20
4.2.5 Utilisation des fonds dédiés	20
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	20

4.3.1	Modalités de répartition des charges	20
4.3.2	Missions sociales	21
4.3.3	Frais de recherche de fonds	21
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	21
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	21
4.3.4	Frais de fonctionnement	21
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations	22
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	22
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	22
4.4.1	Principes généraux	22
4.4.2	Principes de valorisation	23
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	24
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	25
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	25
4.6.2	Charges et produits exceptionnels	25
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	26
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	26
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	29
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public	29
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	30
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	30
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser	30
5.2	AUTRES INFORMATIONS	31
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles	31
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié	31
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	31
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents	31

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

Le Comité Départemental du PUY-DE-DOME de la Ligue Nationale Contre le Cancer est une Association fédérée à La Ligue Nationale Contre le Cancer.

À ce titre, il agit en solidarité avec cette dernière et lui apporte son concours, dans le respect de la Charte Interne de déontologie de la Ligue.

Son but est de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer et leur famille.

L'objet social de la Ligue Nationale Contre le Cancer est défini dans ses statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Pour rappel, le comité du Puy-de-Dôme avait obtenu en 2021 une subvention de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes d'un montant de 119 483€. Cette subvention est destinée au développement des parcours de soins après cancer, au plus près du domicile du patient. Non consommée en totalité à la clôture de l'exercice 2022, cette subvention fait l'objet d'un report en fonds dédié pour la somme de 88 795 €.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	0			
Immobilisations corporelles	791 671	3 265		794 936
Immobilisations financières	149			149
Total	791 820	3 265	0	795 085

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	3 265	0
MAT DE BUREAU & INFORM	3 265	
→ ...		
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	3 265	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles				
Amort. Immobilisations corporelles	184 766	39 375		224 141
Amort. Immobilisations financières				
Total	184 766	39 375	0	224 141

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Agencement et aménagements	3 à 15 ans
Matériel de Bureau & Informatique	3 à 4 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	149			149
Total	149	0	0	149

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

3.1.6 Stocks

Le stock de marchandises constaté à la clôture est composé des tee-shirts remis aux participants à l'occasion de différentes manifestations.

Ces stocks sont évalués au dernier prix d'achat.

3.1.7 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	149		149
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	45 781	45 781	
→ Autres Créances	60 704	60 704	
→ Créances reçues par legs ou donations	229 269	229 269	
→ Charges constatées d'avance	9 840	9 840	
Total	345 743	345 594	149

3.1.8 Tableaux des dépréciations

Néant.

3.1.9 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	1 942 124	
Livrets et comptes épargne	1 025 890	4 859
Caisse	864	
Total	2 968 878	4 859

3.1.10 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Autres créances		
CPAM Mois sans tabac		1 988
SBA Verres	5 687	7 300
Mécénat Groupama	9 500	
Subv Fondation de France à recevoir Esp Ligue Manzat		10 000
Vente goodies kiabii oct rose	1 845	
Autres produits à recevoir - BUREAU NATIONAL		2 000
Dons hello asso	4 118	0
Autres produits à recevoir , dons divers	2 077	1 071
Total	23 227	22 359

3.1.11 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
...		
Frais inscription + formation RALLYE DES PRINCESSE		9 250
Timbres poste		5 400
Excédent tickets restaurant	6918	423
ASS ABEILLE /AVIVA	1912	1 854
SQUARE HABITAT	957	
DIVERS	53	
Total	9 840	16 927

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								850 000
→ Fonds de réserve générale	850 000							
→ Fonds de réserve missions sociales	495 000							495 000
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	-43 769	676 988	691 793					633 219
Excédent ou déficit de l'exercice	676 988	-676 988	-691 793	385 560	327 087			385 560
Subventions d'investissement				601				601
Provisions réglementées								
Total	1 978 219	0	0	386 161	327 087	0	0	2 364 380

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		122 083	113 211	2 500	24 416	91 295
ARS Parcours de soins après cancer	2021	119 583	113 211		24 416	88 795
MIDLECA - Prévention des conduites addictives	2022	2 500	0	2 500		2 500
Ressources liées à la Générosité du Public :		88 261	88 261	187 041	47 108	228 194
DONS						0
						0
						0
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
LEGS						0
Legs - attestation testamentaire	2018	34 761	34 761		34 761	0
Legs - attestation testamentaire	2019	12 347	12 347		12 347	0
Legs - attestation testamentaire	2021	41 153	41 153	0	0	41 153
Legs - attestation testamentaire	2022	187 041	0	187 041		187 041
						0
Sous-Total "Legs"		275 302	88 261	187 041	47 108	228 194
Contributions financières d'autres organismes		55 000	61 019	0	34 462	26 557
Opération rallye des princesses	2019	10 000	10 000			10 000
Espace Ligue Manzat-sport et santé en milieu rural	2019	10 000	20 000		10 000	10 000
Beauté inclusive - socio coiffure	2019	20 000	16 019		9 462	6 557
subvention siège missions sociales	2021	15 000	15 000		15 000	0
						0
						0
Total		265 344	262 491	189 541	105 986	346 046

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges	40 000	12 879	40 000	12 879
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	45 654	22 128	15 816	51 966
→				
Total	85 654	35 007	55 816	64 845

Une provision pour litige d'un montant de 40 000€ avait été constatée à la clôture 2021 Cette provision concernait un litige avec un ancien membre du personnel salarié du comité départemental du Puy-de-Dôme. Un accord transactionnel a été conclu, mettant fin au litige. La provision a été reprise en conséquence.

Une nouvelle provision de 12 879€ a été constatée. Elle concerne un licenciement pour lequel un risque de reclassement en maladie non professionnelle existe.

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié ;
- Taux de charges sociales : 40%

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine	295 787	42 804	175 448	77 534
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 260	114 260		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	95 313	95 313		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	605 692	540 692	65000	
Produits constatés d'avance	1 410	1 410		
Total	1 112 462	794 479	240 448	77 534

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	3 375	725
→ Impôt sur les sociétés	905	226
→ Taxe sur les salaires	929	
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
→ Prélèvement à la source	1 541	499
Dettes sociales :	91 937	53 288
→ Urssaf/ Pôle emploi	12 974	8 421
→ Caisse de retraite	10 238	4 270
→ Caisse de prévoyance	2 341	2 399
→ Personnel rémunération due	28 895	156
→ Personnel autres charges à payer	18 275	18 275
→ Organismes sociaux autres charges à payer	2 458	2 929
→ Dettes congés à payer	12 093	12 402
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	4 663	4 436
Total	95 312	54 013

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	101 670	86 065
→ FNP - Factures non parvenues	101 670	86 065
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
Dettes des legs et donations :	0	0
Autres dettes :	636 676	517 692
Personnel-autres charges à payer	18 275	18 275
Dettes pour congés payés	12 093	12 402
Charges sociales su congés payés	4 663	4 436
Taxes sur les salaires	929	0
Charges à payer au titre de la recherche	424 739	233 850
Charges à payer autres	175 977	248 729
Total	738 346	603 757

Note à l'attention du lecteur : le poste « Charges à payer au titre de la recherche » comprend 65 000€ au titre de projets de recherche 2023. L'engagement au titre de cette dépense a été pris par le conseil d'administration du 24/11/2022.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

REPORTING - COMITÉ DU PUY DE DÔME		Décembre 2022		Décembre 2021	
EMPLOIS		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES		1 088 279,49	1 083 098,01	752 666,58	645 399,25
1.1 Réalisées en France		1 088 279,49	1 083 098,01	752 666,58	645 399,25
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		499 389,73	494 208,25	366 276,29	268 336,08
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		588 889,76	588 889,76	386 390,29	377 063,17
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		273 306,64	265 769,27	185 445,47	179 580,48
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		273 306,64	265 769,27	185 445,47	179 580,48
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		309 806,93	289 521,53	274 141,04	237 744,12
3.1 Frais d'information et de communication		49 411,38	40 077,98	23 072,56	15 072,64
3.2 Frais de fonctionnement		249 055,87	238 103,87	238 903,11	210 507,11
3.3 Autres charges		11 339,68	11 339,68	12 165,37	12 164,37
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		35 007,32	35 007,32	44 107,00	44 107,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES					
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		189 541,24	187 041,24	170 372,63	41 152,51
TOTAL CHARGES		1 895 941,62	1 860 437,37	1 426 732,72	1 147 983,36
EXCÉDENT OU DÉFICIT		385 559,51		676 988,39	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	25 650,57	25 650,57	26 613,96	26 613,96
Réalisées en France	25 650,57	25 650,57	26 613,96	26 613,96
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	72 904,25	72 904,25	56 489,82	56 489,82
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	9 630,90	9 630,90	22 377,42	22 377,42
TOTAL	108 185,72	108 185,72	105 481,20	105 481,20

 REPORTING - COMITÉ DU PUY DE DÔME	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-2 084 600,81	-2 084 600,81	-1 815 784,02	-1 815 784,02
1.1 Cotisations sans contrepartie	-66 232,00	-66 232,00	-70 528,00	-70 528,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-795 264,32	-795 264,32	-786 799,37	-786 799,37
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-1 223 104,49	-1 223 104,49	-958 456,65	-958 456,65
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-20 998,31		-99 938,78	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-2 650,00		-672,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-9 525,90		-67 142,13	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-8 822,41		-32 124,65	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-14 099,47		-159 425,54	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-55 816,00	-55 816,00	-23 992,00	-23 992,00
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-105 986,54	-47 108,02	-4 580,77	
TOTAL	-2 281 501,13	-2 187 524,83	-2 103 721,11	-1 839 776,02

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-108 185,72	-108 185,72	-105 481,20	-105 481,20
Bénévolat	-108 185,72	-108 185,72	-105 481,20	-105 481,20
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-108 185,72	-108 185,72	-105 481,20	-105 481,20

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Produits issus des manifestations	102 775	48 207
Abonnements	710	1 735
Autres prestations	38	20
Produits des activités annexes	5 151	3 517
Produits avec bureau national et autres comités	75 142	69 674
Quote part de générosité reçues d'autres entités	1 034 429	833 969
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Autres produits financiers	4 859	1 335
Total	1 223 104	958 457

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
Produits divers de gestion courante	263	106
Transfert de charges et reprise provisions	8 321	24 229
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	239	7 790
Total	8 823	32 125

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutives. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	24 416	3 081
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	19 463	1 500
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège	15 000	
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	47 108	
Total	105 987	4 581

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	4 043	13 105	1 924	19 072
Charges de copropriété	10 309		9 745	20 054
Assurance		679	2 653	3 332
Electricité et eau	1 882		1 888	3 770
Télécommunications	6 321		10 787	17 108
Affranchissement	2 360	59 166	2 363	63 889
Total	24 915	72 950	29 360	127 225

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition validé par le conseil d'administration du 06/04/2023.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	120 128	77 384
Actions d'information, de prévention et de dépistage	21 222	-690
Actions de formation		
Actions de recherche	43 772	24 729
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	62 080	42 819
Frais de fonctionnement (dont communication)	188 840	171 114
Total	436 042	315 356

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	386 371	234 197
Actions d'information, prévention, dépistage	45 122	48 872
Actions de formation	688	559
Actions de recherche	64 935	80 412
Actions autres	2 275	2 236
Total	499 390	366 276
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	262 275	142 540
Actions d'information, prévention, dépistage	0	0
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	317 615	233 850
Actions autres	9 000	10 000
Total	588 890	386 390

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	49 411	23 073
Frais de gestion :	223 970	215 409
<i>dont achat prest de services et autres consom</i>	10 327	4 932
<i>dont services extérieurs</i>	18 871	18 857
<i>dont autres services extérieurs</i>	48 510	41 518
<i>dont charges de personnel</i>	145 069	149 910
Cotisation liée à la part statutaire	18 570	19 007
Formation administrative	145	
Impôts et taxes	6 370	4 487
charges financières	3 881	5 052
Dotation aux amortissements	7 307	7 092
charges exceptionnelles	152	21
...		
Total	309 807	274 141

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les engagements pour les indemnités de départ à la retraite du personnel salarié.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	2 500	113 211
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		15 000
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés	187 041	41 153
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		1 009
Total	189 541	170 373

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	108 186	105 481
Total		108 186	105 481

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	315	588 890			27 410		83 365	35 007	189 541	27 725	
Variation de stock					-2 314					-2 314	
Autres achats et charges externes	168 710				172 510					424 585	
Aides financières	59 948									648 838	
Impôts, taxes et versement assimilés	5 715				13	6 496				12 224	
Salaires et traitements	140 613				46 458	155 886				342 956	
Charges sociales	44 509				15 622	32 955				93 086	
Dotations aux amortissements et dépréciations	31 902					7 473				39 375	
Dotations aux provisions										35 007	
Reports en fonds dédiés										189 541	
Autres charges	37 677				13 608	18 899				70 184	
Charges financières						3 678				3 678	
Charges exceptionnelles	10 000					152				10 152	
Participations des salariés aux résultats						0					
Impôt sur les bénéfices					905	905					
TOTAL	499 389	588 890	0	0	273 307	0	309 808	35 007	0	189 541	1 895 943

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	25 651		72 904	9 631	108 186
TOTAL	25 651	0	72 904	9 631	108 186

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	7 800
Total	7 800

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
Quote-part sub. d'investissement virée au résultat → ... → ... → ...	239
Total	239
Charges exceptionnelles	
Pénalité droit à l'image Autre charges exceptionnelles Annulation complément financement Fondation de France → ... → ... → ... → ...	150 2 10 000
Total	10 152

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	063 - COMITÉ DU PUY DE DÔME	Décembre 2022	Décembre 2021
	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		1 083 098,01	645 399,25
<i>1.1 Réalisées en France</i>		<i>1 083 098,01</i>	<i>645 399,25</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>494 208,25</i>	<i>268 336,08</i>
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		381 428,28	193 719,76
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		44 883,02	28 826,29
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		687,79	559,03
Actions de société et politique de santé		2 063,36	2 236,12
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		64 934,50	42 994,88
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions		211,30	
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		<i>588 889,76</i>	<i>377 063,17</i>
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		262 275,20	134 900,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		317 614,56	232 163,17
<i>Programmes nationaux</i>		<i>126 688,22</i>	<i>105 925,29</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		<i>190 926,34</i>	<i>126 237,88</i>
Mission reversement legs			
Autres actions		9 000,00	10 000,00
Actions de société et politique de santé			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		265 769,27	179 580,48
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		<i>265 769,27</i>	<i>179 580,48</i>
Frais d'appel de dons		151 666,23	110 866,07
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		37 000,55	35 861,02
Frais de traitements des legs		1 251,14	397,12
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		75 851,35	32 456,27
Activités de récupérations			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		289 521,53	237 744,12
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		<i>40 077,98</i>	<i>15 072,64</i>
Frais d'information et de communication externe		31 085,51	15 072,64
Frais d'information et de communication interne		8 992,47	
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		<i>238 103,87</i>	<i>210 507,11</i>
Frais de gestion		213 018,20	187 012,67
Formation administrative		145,00	
Impôts et taxes		6 370,44	4 487,43
Cotisation statutaire 10%		18 570,23	19 007,01
<i>3.3 Autres charges</i>		<i>11 339,68</i>	<i>12 164,37</i>
Charges financières		3 881,08	5 051,98
Dotations aux amortissements		7 306,60	7 091,94
Charges exceptionnelles		152,00	20,45
TOTAL DES EMPLOIS		1 638 388,81	1 062 723,85
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		35 007,32	44 107,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		187 041,24	41 152,51
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		327 087,46	691 792,66
TOTAL		2 187 524,83	1 839 776,02

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	25 650,57	26 613,96
Réalisées en France	25 650,57	26 613,96
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	72 904,25	56 489,82
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	9 630,90	22 377,42
TOTAL	108 185,72	105 481,20
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice	41 152,51	
=- Utilisation	47 108,02	
=+Report	187 041,24	41 152,51
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice	181 085,73	41 152,51

	063 - COMITÉ DU PUY DE DÔME		Décembre 2022	Décembre 2021
	Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE				
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			-2 084 600,81	-1 815 784,02
1.1 Cotisations sans contrepartie			-66 232,00	-70 528,00
1.2 Dons, legs et mécénat			-795 264,32	-786 799,37
Dons manuels non affectés			-745 261,25	-735 673,76
Dons manuels affectés			-35 331,77	-35 292,61
Legs, donations et assurances-vie non affectés				352,00
Legs et autres libéralités affectés				
Mécénat			-14 671,30	-16 185,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public			-1 223 104,49	-958 456,65
Manifestations			-102 774,83	-48 206,72
Ventes (dont abonnement à vivre)			-710,00	-1 735,00
Prestations et autres ventes			-38,00	-20,00
Activités de récupération			-5 151,09	-3 516,80
Charges et Produits exceptionnels				
Droits d'auteurs				
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)			-75 142,43	-69 673,94
Autres produits affectés				
Produits financiers			-4 858,71	-1 335,31
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités			-1 034 429,43	-833 968,88
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-55 816,00	-23 992,00
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			-47 108,02	
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation				
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières				
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège				
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			-47 108,02	
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés				
TOTAL DES RESSOURCES			-2 187 524,83	-1 839 776,02
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE				
TOTAL			-2 187 524,83	-1 839 776,02
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)			1 784 014,92	1 092 222,26
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public			327 087,46	691 792,66
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP			36 949,11	
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP (correction N-1)			33 947,03	
Utilisation fonds dédiés s/ ressources non liées à la GP			58 878,52	
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)			2 240 877,04	1 784 014,92
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			-108 185,72	-105 481,20
Bénévolat			-108 185,72	-105 481,20
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL			-108 185,72	-105 481,20

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009.

Acquisition	Nature de l'immobilisation	Montant brut	Subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la GP	Dotaton brute	Dotaton à neutraliser
08/10/2015	Sols collés	12 552,81		5 438,17	7 114,64	1 255,28	711,46
08/10/2015	Plomberie	3 583,88		1 552,62	2 031,26	358,38	203,12
08/10/2015	Electricité	7 676,80		3 325,77	4 351,03	767,68	435,10
03/02/2016	Alarme local RDC	1 168,20			1 168,20	116,82	116,82
29/02/2016	Reseau inform. Local	1 145,28			1 145,28	114,68	114,68
24/06/2016	3 Panneaux parking	599,99			599,99	26,26	26,26
28/01/2019	DellOptiplex5060MT+E	1 294,20			1 294,20	32,36	32,36
07/02/2019	DellOptiplex5060MT+E	1 294,20			1 294,20	43,14	43,14
01/01/2019	2nd local Berthelot	207 000,00		207 000,00		4 174,01	
07/05/2019	Dell Latitude5590	1 351,20			1 351,20	157,64	157,64
25/06/2019	Istall. Téléph. Nouv	6 871,20		3 225,08	3 646,12	1 717,80	911,53
21/12/2020	PC Portable DELL 351	605,00			605,00	201,67	201,67
01/01/2020	DellOptiplex5080 SFF	1 197,60			1 197,60	399,20	399,20
22/12/2021	PC Dell Latitude 352	2 025,00			2 025,00	675,00	675,00
22/12/2021	PC Dell Latitude 352	675,00			675,00	225,00	225,00
22/12/2021	PC DellOptiplex 5090	1 340,00			1 340,00	446,67	446,67
11/03/2021	Portable Pro Dell 34	778,95			778,95	259,65	259,65
11/03/2021	Portable Pro Dell 34	778,95			778,95	259,65	259,65
08/10/2015	Local RDC Berthelot	229 100,00		99 251,40	129 848,60	4 582,00	2 596,97
30/07/2019	Cablage Ethernet	1 635,72			1 635,72	163,57	163,57
20/05/2019	Agencements intérieu	111 017,77		111 017,77		11 101,78	
09/05/2019	cuisine cours de nut	15 000,00		15 000,00		3 000,00	
20/05/2019	meuble bas stratifié	2 903,04		2 903,04		580,61	
22/05/2020	STORES RELAIS BIEN-E	1 281,99			1 281,99	256,40	256,40
20/05/2019	IGT(chauff. clim. elec	71 175,04		71 175,04		4 745,00	
20/05/2019	Menuiserie ext.2nd l	9 679,07		9 679,07		645,27	
08/10/2015	Travaux patrerie men	9 258,22		4 010,87	5 247,35	925,83	524,74
08/10/2015	Travaux peinture	14 821,85		6 421,17	8 400,68	1 482,18	840,07
13/12/2022	OPTIFLEX 5090	1 056,64			1 056,64	17,61	17,61
22/01/2022	TEL SAMSUNG E	528,99			528,99	166,04	166,04
24/02/2022	CASQUE VIRTUEL UNIVR	1 680,00	840,00		840,00	477,56	238,78
		721 076,59	840,00	540 000,00	180 236,59	39 374,74	10 023,13

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Compte tenu des legs perçus en 2022 et des dépenses de recherche engagées sur 2022, le montant restant à affecter obligatoirement à la recherche s'élève à 261 986€ au 31 décembre 2022 déterminé comme suit :

	Total	dont legs testamentaires
Solde des legs au 31/12/2021 destinés à financer la recherche (A)	393 757,77	88 260,53
Legs perçus en 2022 et destinés à financer la recherche (B)	187 041,24	187 041,24
Solde avant imputation des dépenses de recherche de l'exercice (C) = (A) + (B)	580 799,01	275 301,77

	Total	dont imputées sur les legs testamentaires
Sommes affectées à la recherche par décision du conseil d'administration sur l'exercice 2022 (D)	318 813,22	47 108,02

	Total	dont legs testamentaires
Solde des Legs au 31/12/2022 destinés à financer la recherche (C) - (D)	261 985,79	228 193,75

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	24			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	12	1160	0,71	19 262
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc....	25	963	0,59	15 986
Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, conférences, réunions...	4	582	0,35	9 665
Organisation de manifestations	223	3543	2,15	58 823
Communication, démarches auprès des médias				
Ventes au profit du CD				
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)	4	268	0,16	4 450
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises...				
Autres.				
Total	292	6 516	3,96	108 186

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	12	13 137	7,22
Personnel mis à disposition	1	84	0
CES et/ou autres....			
Total	13	13 221	7,27

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	8 119
6257 - Réceptions	Restauration	410
Total		8 529

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 8 279 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

**Rapport spécial sur
les conventions règlementées**

ASSOCIATION LIGUE CONTRE LE CANCER

COMITÉ DU PUY DE DÔME

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'attention des Membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

CENTRE JEAN PERRIN

Administrateurs
concernés :

Pre Frédérique PENAULT LLORCA, Directrice Générale du Centre Jean PERRIN

Dr Jacques DAUPLAT, administrateur du Centre Jean Perrin, représentant des usagers pour la Ligue

Natures et modalités:

Participation au financement **d'innovations thérapeutiques** à hauteur de 30.000 € (générateur de Gallium)

Octroi d'une **allocation de recherche** de 10.000 € au Service de médecine nucléaire du CJP pour le projet « Application de la dose efficace biologique à la radiothérapie interne vectorisée : validation préclinique »

Aide financière de 12.000 € destinée à financer le **projet EXPLORR** (fonds collectés dans le cadre de la course Clermont en Rose)

Participation à l'acquisition d'un **bladder scan** à hauteur de 7 000 € (fonds collectés dans le cadre de la course de la Courstache 2022)

Participation financière de 30.000 € pour l'acquisition d'un **angiomammographe**

ASSOCIATION MAYA AUVERGNE

<u>Administrateurs concernés :</u>	Dr Robert KAHN, Président de MAYA Pre Justyna KANOLD, vice-présidente de MAYA
<u>Natures et modalités:</u>	Octroi d'une aide financière de 35.000 € destinée au financement de soins de support spécifiques et complémentaires apportés aux Adolescents et Jeunes Adultes, et plus particulièrement de soins socio-esthétiques et de psychologie (fonds collectés par l'association Lions Club Planteur Beaumont Val d'Artières lors de l'opération Tulipes Contre le Cancer)

CANCEROPÔLE LYON AUVERGNE RHONE-ALPES (CLARA)

<u>Administrateurs concernés :</u>	Pre Justyna KANOLD, membre du directoire CLARA Pre Frédérique PENNAULT LLORCA, membre du conseil de surveillance CLARA
<u>Natures et modalités:</u>	Convention de partenariat pour le co-financement avec 7 autres comités départementaux de 3 projets de recherche lauréats à l'appel à projet OncoStarter 2022 thématisé « L'expérience patient et les Séquelles ». La part de financement du Comité du Puy de Dôme s'élève à 6.500€.

CHU CLERMONT-FERRAND

<u>Administrateur concerné :</u>	Mme Christine ROUGIER, Directrice Générale adjointe du CHU
<u>Natures et modalités:</u>	Participation au financement d'innovations thérapeutiques à hauteur de 30.000 € (détection des cellules neuroblastiques par PCR utilisant l'ARN messager) Participation financière de 30.000 € pour l'acquisition d'une plateforme numérique (Intuitive Hub Da Vinci) pour le robot chirurgical en urologie Octroi de deux allocations de recherche de 10.000 € à l'unité CRECHE du CHU : - projet du Dr Victoria GREZE « Améliorer la prise en charge des enfants atteints de neuroblastome à haut risque : développement d'une approche de PCR digitale permettant de quantifier les biomarqueurs tumoraux avec une extrême précision pour évaluer la réponse aux traits » - projet du Pr Justyna KANOLD « Evaluation de la condition physique chez les adolescents et jeunes adultes guéris d'un lymphome » Convention de mise à disposition gratuite par le CHU, au profit du Comité 63, d'un ingénieur hospitalier assurant la mission d'attaché de recherche clinique un jour par semaine pendant 3 mois dans le cadre de l'aide à la gestion des appels d'offre « recherche »

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER (LNCC)
--

Administrateur concerné : Pr François DEMEOCQ, administrateur de la Ligue Nationale Contre le Cancer

Natures et modalités: Dépenses engagées par le Comité du Puy-de-Dôme au profit de la LNCC :

- Cotisations statutaires :	68 779 €
- Frais de marketing :	125 411 €
- Aides financières (dépenses de recherche) :	126 688 €

Produits versés par la LNCC au profit du Comité du Puy-de-Dôme :

- Legs et assurances vie reversés :	1 017 968 €
- Dons TPE Leclerc reversés :	16 461 €

Fait à Cournon d'Auvergne, le 6 avril 2023

Pour la SAS VULCA AUDIT
Commissaire aux comptes

Maryline BONNABRY
Présidente
Commissaire aux comptes associée

